



COMMUNAUTE DE COMMUNES LE GRESIVAUDAN

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 SEPTEMBRE 2019
Délibération n°DEL-2019-0300

OBJET : Orientations de la nouvelle politique agricole, alimentaire et forestière à l'horizon 2030

Nombre de sièges : 73
Membres en exercice : 73
Présents : 52
Pouvoirs : 10
Absents : 21
Excusés : 0
Pour : 61
Contre : 0
Abstention : 1
N'ayant pas pris part au vote : 0

Acte rendu exécutoire
après transmission en
Préfecture le

8/10/19

et affichage le

8/10/19

Secrétaire de séance :
Bernard MICHON

Le 23 septembre 2019 à 18h30, le conseil communautaire de la communauté de communes Le Grésivaudan s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis GIMBERT, président. Convocation dûment faite le 17 septembre 2019.

Présents : Francis GIMBERT, Pierre BEGUERY, Laurence THERY, Bernard MICHON, Françoise MIDALI, Daniel CHAVAND, Roger COHARD, Valérie PETEX, Henri BAILE, Dominique FLANDIN-GRANGET, Fabrice SERRANO, Christophe ENGRAND, Claudine CHASSAGNE, Christophe BORG, Bruno CARAGUEL, Cécile ROCCA, Philippe CORDON, Sébastien EYRAUD, Régine VILLARINO, Alain ROUGIER, Patricia BAGA, Michel BELLIN - CROYAT, Claude BENOIT, Christian BENONE, Françoise BOUCHAUD, Yannick BOUCHET BERT PEILLARD, Michel CROUTEIX, Isabelle CURT, Christophe DURET, Michèle FLAMAND, Pierre FORTE, René GAUTHERON, Gérald GIRAUD, Alain GUILLUY, Martine KOHLY, André MAITRE, Clara MONTEIL, Claude MULLER, François OLLEON, Hervé PAPIN, Geneviève PICARD, Jean PICCHIONI, Michel POINSON, Paul RAMOUSSE, Franck REBUFFET, Gilbert REYMOND, Cécile ROBIN, Anne-Marie SPALANZANI, François STEFANI, Jean-Claude TORRECILLAS, Martine VENTURINI-COCHET, Philippe WACK

Pouvoir : Philippe LANGENIEUX-VILLARD à Martine KOHLY, Claudie BRUN à André MAITRE, Jean-François CLAPPAZ à Pierre BEGUERY, Christophe GAUVAIN à Geneviève PICARD, Anne-Françoise HYVRARD à Fabrice SERRANO, Patrick JANOLIN à Francis GIMBERT, Philippe LORIMIER à Bernard MICHON, Claude MALIA à Valérie PETEX, Vincenzo SANZONE à Martine VENTURINI-COCHET, Pascal VEUILLEN à Laurence THERY

Monsieur le Président rappelle que le 8 juillet 2019 s'est tenu le séminaire agriculture forêt qui avait pour objectif de décliner le projet de territoire dans les politiques agricole, alimentaire et forestière. Les bureaux d'étude, missionnés dans le cadre d'une coopération avec l'Espace Belledonne et la communauté de communes Cœur de Savoie, ont présenté le diagnostic effectué à partir des données récoltées et des entretiens avec les principaux acteurs :

- Forêt : 53% de la surface du territoire, 250 entreprises, 800 emplois directs.
- Agriculture : 20% de la surface du territoire, 500 entreprises agricoles, 800 emplois agricoles, 2 500 emplois dans la filière alimentaire.

Les orientations politiques proposées répondent aux enjeux du territoire :

Pour la forêt :

- développer les fonctions écologiques et de protection des forêts du territoire véritables "poumon vert " ;
- soutenir la forêt comme cœur social et la filière bois présente dans le bassin d'emploi de notre territoire ;
- actionner la forêt et filière bois comme l'un des principaux leviers au profit de la transition énergétique et écologique ;
- contribuer à une meilleure perception et connaissance de la forêt et filière bois et à un dialogue facilité entre acteurs.

Pour l'agriculture :

- conserver notre capacité de production agricole pour répondre aux besoins alimentaires des habitants ;
- changer d'échelle pour mettre des produits locaux dans l'assiette des habitants ;
- réussir la transition vers un modèle plus résilient ;
- faciliter le dialogue des agriculteurs avec les habitants et les élus

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Sur la base de ces orientations, des scénarios ont été élaborés, combinant engagement politique, moyens financiers, ingénierie interne pour atteindre différents niveaux d'ambitions à l'horizon 2030.

A l'issue des échanges avec les participants et de leurs propositions, Monsieur le Président propose de retenir les scénarios les plus ambitieux à l'horizon 2030 :

08/10/2019
08/10/2019

	FORET	AGRICULTURE ALIMENTATION
Scénario	Placer les forêts du Grésivaudan au cœur de l'écosystème territorial	Rendre l'écosystème agricole et alimentaire territorial résilient dans un contexte de transition agricole
Ambition	<ul style="list-style-type: none"> • 100% des forêts publiques et +70% forêts privées gérées et renouvelées durablement • Rendre accessibles 25% supplémentaires des surfaces forestières • Maintenir et développer les 250 entreprises et 800 emplois directs présents sur le territoire (+5% d'emplois) • Récolter 30 000 m3 de bois supplémentaires (+30%) et les valoriser en bois construction et bois énergie • Financer 50 000 € d'investissements forestiers par du mécénat • 75% des habitants du territoire concernés par une action forestière 	<ul style="list-style-type: none"> • Conserver les 11 000 ha de surface agricole utile ou équivalent en valeur ajoutée • Convertir 100 % des surfaces en périmètre de captage en agriculture durable • Convertir 50 % des surfaces agricoles en agriculture durable • Approvisionner la restauration collective publique (intercommunalité et communes) à 80% en produits durables dont 50% en produits bios
Engagement politique	très fort	très fort
Budget annuel lissé (Fonctionnement + Investissement) :	400 000 euros	450 000 euros

En ce qui concerne le volet RH :

	FORET	AGRICULTURE ALIMENTATION
Scénario retenu à terme	2 ETP	1,75 ETP
Situation actuelle	0,5 ETP	1 ETP
Proposition 2020	Recrutement de 0,5 ETP	0
Proposition 2021	Recrutement de 1 ETP	Recrutement de 0,75 ETP

Les points saillants suivants ont été identifiés :

- le foncier, avec la mobilisation de tous les leviers réglementaires possibles, y compris ceux nécessitant un engagement total de la part des élus communautaires et communaux ;
- pour la forêt : le soutien à une filière permettant de développer le bois dans la construction ;
- pour l'agriculture :
 - o la conversion des surfaces agricoles en agroécologie et agriculture biologique des périmètres rapprochés et éloignés des captages d'eau potable, en mutualisant les moyens en interne entre l'agriculture (moyens financiers) et l'eau (moyens humains) ;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

- o la conversion globale des surfaces agricoles vers une agriculture en circuits courts et de proximité (plus nourricière par exemple) avec des pratiques plus vertueuses (par exemple agriculture biologique, agroécologie, ...).

Les actions proposées :

- s'appuieront sur les communes pour le travail de proximité,
- s'inscriront dans les coopérations interterritoriales opérées depuis le début du mandat : PAiT pour l'agriculture et l'alimentation, forêt inter-TEPOS, mutualisation sur le massif de Belledonne,
- s'inscriront dans les schémas régionaux pour l'économie, pour l'aménagement de l'espace, le programme régional pour la Forêt bois (PRFB), la loi EGALIM (agriculture et alimentation),
- développeront les partenariats nécessaires avec les acteurs,

Ces actions s'inscriront en cohérence et complémentarité avec les projets du Département et de la Région.

Ainsi, Monsieur le Président, conformément aux conclusions du séminaire dédié du 8 juillet 2019, propose de :

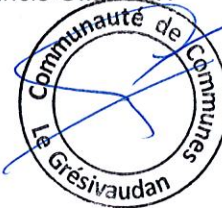
- valider les orientations proposées en déclinaison du projet de territoire ;
- retenir les scénarios les plus ambitieux ;
- confier à la commission agriculture forêt la préparation d'une proposition de déclinaison de ces scénarios ambitieux en plans d'actions opérationnels et pluriannuels, qui seront présentés en conseil de communauté le 29 novembre 2019.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des suffrages exprimés (par 61 voix pour ; 1 abstention).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME ET EXECUTOIRE

Crolles, le 23 septembre 2019

Le Président,
Francis GIMBERT





Annexe au projet de délibération pour le conseil du 29 novembre 2019

Plans d'actions triennaux agriculture, alimentation et forêt

Rappel des ambitions 2030 (répondant aux enjeux climat air, énergie)

- Placer les forêts du Grésivaudan au cœur de l'écosystème territorial,
- Rendre l'écosystème agricole et alimentaire territorial résilient dans un contexte de transition agricole.

Ces plans d'actions ont été élaborés pour les années 2020, 2021, 2022 :

- Sur la base des rencontres avec les partenaires et acteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, avec différentes directions de la communauté de communes (vice-présidents et services) ;
- En mettant en évidence le rôle de la communauté de communes et de ses partenaires ;
- En consolidant les partenariats existants, en établissant de nouveaux partenariats ;
- En prenant en compte les étapes du projet : élaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation ;
- En intégrant les différents volets d'un projet : technique, administratif, juridique, financier, partenarial, communication.

Ils ont été élaborés par la commission agriculture forêt lors des réunions des 26 septembre et 3 octobre.

Ils sont déclinés par orientation. Figurent en gras les projets et actions phare : structurant et/ou donnant de la visibilité à l'action de la communauté de communes.

Les dépenses ont été estimées sur la base des actions déjà menées, des expériences d'autres territoires. Les recettes prévisionnelles ont été estimées sur la base des politiques actuelles des financeurs, des appels à projets actuels et à venir, de la programmation actuelle de l'Europe. Elles apparaissent globalement pour les trois années, les projets étant souvent pluriannuels. Ce sont les hypothèses basses qui ont été retenues.

Agriculture et alimentation	2
Changer d'échelle pour mettre des produits locaux dans l'assiette des habitants	2
Réussir la transition vers un modèle plus résilient	4
Conserver notre capacité de production agricole pour répondre aux besoins alimentaires des habitants	6
Créer des espaces d'échanges, de dialogue agriculteurs élus population	8
Forêt	9
Assurer la pérennité de la ressource forestière par une gestion durable et améliorer la mobilisation des bois	9
Développer le potentiel de la filière bois locale au service de la transition énergétique	12
Placer les forêts du Grésivaudan au cœur de l'écosystème territorial	14
Montée en puissance budgétaire	16
Liste des abréviations et signes	19

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Orientation : Changer d'échelle pour mettre des produits locaux dans l'assiette des habitants

Ambition 2030 : Cantines publiques : 80% d'approvisionnement durable et 50% d'approvisionnement bio

Objectifs	Programmes d'actions / projets 2020 - 2022	Actions concrètes envisagées	Partenaires et acteurs possibles
Structurer l'amont des filières	Développement de filières nourricières sur le Grésivaudan	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la participation au Pôle Agro-Alimentaire (PAA) • Soutien aux acteurs développant les filières (légumes, agneau d'alpage, bœuf, ...) • Investissement dans l'outil d'abattage intermédiaire du Fontanil pour renforcer une filière viande de proximité • Soutien technique et financier (via le GIP fonds d'investissement) des projets collectifs structurants, amenant de la valeur ajoutée 	Chambre consulaires FAI Espace Belledonne SYMAA
Massifier la distribution de produits locaux	Encouragement à l'accès des produits locaux dans les grandes et moyennes surface, les commerces, les grossistes	<p>La massification vise à structurer les filières pour acheminer beaucoup plus de production locale vers la grande distribution, principal lieu de consommation de la population</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de la participation PAA • Facilitation de la mise en relation entre le PAA et les directeurs de grandes surfaces, de commerçants, de grossistes du Grésivaudan • Soutien marque IsHere, encouragement des acteurs à y adhérer 	PAA Chambre consulaires

Objectifs	Programmes d'actions / projets 2020 - 2022	Actions concrètes envisagées	Partenaires et acteurs possibles
Améliorer l'accessibilité sociale des aliments locaux et sains	<p>Accompagnement des élus, gestionnaires et cuisiniers pour atteindre les objectifs règlementaires de la loi Egalim de 50% de produits durables dont 20% de bio d'ici 2022</p> <p>Mise en place des conditions pour atteindre les ambitions en 2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des services de l'intercommunalité pour l'approvisionnement local et bio des crèches, centres de loisirs, EHPAD • Accompagnement des communes volontaires pour l'approvisionnement local et bio de leurs crèches, centres de loisirs, cantines scolaires • Montage et mise en œuvre d'actions transversales (conférences, sensibilisation, communication, diététicienne, formations) à une échelle inter-territoire • Accompagnement à la mise en œuvre d'actions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre Plan de prévention des déchets 	<p>Agence de l'eau</p> <p>Chambre d'agriculture</p> <p>ADABio</p> <p>Coopérative Dauphinoise</p>
	Mise en œuvre de la stratégie de promotion de l'achat local	<ul style="list-style-type: none"> • Cible familles / nouveaux parents : actions de communication, de sensibilisation des habitants, des enfants, en particulier au travers des accueils petite enfance, centres de loisirs • Cible personnes à bas revenus : organisation d'ateliers cuisine, de visites de ferme, diffusion des bons plans en matière de produits locaux, approvisionnement du réseau d'aide alimentaire avec des produits locaux et de saison, bons d'achat alimentaires des CCAS vers la production locale / lien étroit avec les actions de la direction de la cohésion sociale (camion pour le transport des denrées alimentaires, ...) 	<p>réseau des crèches, centres de loisirs, MJC</p> <p>réseau des CCAS,</p>

Changer d'échelle pour mettre des produits locaux dans l'assiette des habitants	2020	2021	2022	Recettes prévisionnelles triennales	
	Dépenses prévisionnelles				
Fonctionnement	39 000 €	87 000 €	84 000 €	Etat (TEPOS, PNA)	68 300 €
Investissement	9 000 €	7 000 €	8 000 €		
Dépenses totales	48 000 €	94 000 €	92 000 €		68 300 €

Réussir la transition vers un modèle plus résilient

Ambition 2030 : agriculture bio et haute valeur environnementale (HVE) sur

- 100% des surfaces agricoles des périmètres rapprochés et éloignés des captages d'eau potable,
- sur 50% des surfaces globales

Objectifs	Programmes d'actions / projets 2020 - 2022	Actions concrètes envisagées	Partenaires et acteurs possibles
<p>Accélérer les conversions agroécologiques</p>	<p>Montage et mise en œuvre d'un projet global sur les périmètres de captages d'eau potable prioritaires (en zone de sauvegarde exploitée) de Pontcharra Lumbin, le Cheylas pour engager les agriculteurs une agriculture nourricière (maraichage) et des pratiques bio / HVE, intégrant les puits de carbone, préservant la biodiversité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisitions de parcelles situées dans le périmètre rapproché pour maîtriser l'usage de la terre agricole • Sensibilisation, accompagnement technique des agriculteurs • Encouragement à la production nourricière (maraichage) • Mise en place de mesures réglementaires • Mise en place de contrats de progrès avec les agriculteurs dans le cadre réglementaire 	<p>Agence de l'eau Chambre d'agriculture ADABio Coopérative Dauphinoise</p>
	<p>Mise en place d'actions pour favoriser la production nourricière, les pratiques respectueuses de l'environnement, la biodiversité</p>	<p>Montage et mise en œuvre d'actions auprès des céréaliers de la plaine pour aller vers une production légumière plein champs, nourricière, bio ou HVE, en lien avec les évolutions de la PAC</p> <p>Montage et mise en œuvre d'actions de protection des colonies d'abeilles et autres pollinisateurs (par exemple prairies fleuries dans les périmètres immédiats des captages d'eau potable)</p> <p>Soutien au repérage et à la diffusion des variétés de semences adaptées localement</p>	<p>Cadre contrat vert et bleu Belledonne Chambre d'agriculture ADABio Coopérative Dauphinoise Syndicats apicoles</p>

Objectifs	Programmes d'actions / projets 2020 - 2022	Actions concrètes envisagées	Partenaires et acteurs possibles
Comprendre la vulnérabilité climatique pour anticiper et agir	<p>Participation à des programmes de recherche-action pour mieux comprendre et mesurer l'impact économique du dérèglement climatique et de la perte de biodiversité sur les agricultures</p> <p>Montage et mise en œuvre d'actions permettant d'accompagnement au mieux les agriculteurs pour diminuer leur vulnérabilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'un réseau des fermes expérimentales avec suivi des impacts climatiques Organisation de conférences grand public sur le changement climatique, la transition, la résilience Accompagnement des exploitations à la transition énergétique (maîtrise de la consommation d'énergie, accompagnement au développement d'énergie renouvelable) 	<p>Cadre PCAET, PAiT</p> <p>Espace Belledonne</p> <p>ADABEL</p> <p>Chambre d'agriculture</p> <p>INRIA équipe STEEP, IRSTEA-INRA</p> <p>Parc de Chartreuse</p>

Réussir la transition vers un modèle plus résilient	2020	2021	2022	Recettes prévisionnelles triennales	
	Dépense prévisionnelle				
Fonctionnement	25 000 €	90 000 €	75 000 €	Etat (TEPOS, PNA), Agence de l'eau, ADEME	107 000 €
Investissement	0 €	35 000 €	40 000 €		
Dépenses totales	25 000 €	125 000 €	115 000 €		107 000 €

Orientation : Conserver notre capacité de production agricole pour répondre aux besoins alimentaires des habitants

Ambition 2030 : Conserver les 11000 ha de SAU ou équivalent en valeur ajoutée

Objectifs	Programmes d'actions / projets 2020 - 2022	Actions concrètes envisagées	Partenaires et acteurs possibles
<p>Préserver la terre agricole Faciliter l'accès de la terre agricole aux agriculteurs</p>	<p>Pour les communes volontaires Animation d'une démarche de développement agricole et de protection de secteurs agricoles stratégiques Montage d'un programme d'actions de mobilisation de la terre agricole (PAEN).</p>	<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation des communes et des agriculteurs à la démarche de développement agricole et de protection du foncier agricole permettant de diminuer la rétention foncière des propriétaires Lancement d'un appel aux communes volontaires Réalisation de diagnostics pour identifier les secteurs stratégiques pour l'agriculture en cohérence avec le développement des zones d'activités économiques Construction de plans d'actions adaptés aux besoins 	<p>Département Chambre d'agriculture Safer</p>
	<p>Mise en place de la compensation volontaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion au GIP du Fonds d'investissement agricole et agroalimentaire, pour tous les projets développés par la communauté de communes et impactant la terre agricole Sensibilisation à la séquence « éviter, réduire, compenser », en particulier dans le cadre des travaux du SCoT et de la circulaire de l'été 2019 adressé aux préfets sur la lutte contre l'artificialisation des sols 	<p>PAiT Chambre d'agriculture Territoires ayant adhéré ou en cours d'adhésion (Voironnais, Métropole, ...)</p>
	<p>Maîtrise de la terre agricole pour aller vers des productions nourricières (en particulier le maraichage) et environnementales</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de Zones d'Activité Agricole (ZAA) sur les Zones d'Activité Economique (ZAE) non utilisées par l'économie (zones rouges) Acquisition de terres agricoles dans les périmètres rapprochés des captages d'eau permettant l'accueil d'une production maraichère (cf. orientation « Réussir la transition vers un modèle plus résilient ») 	<p>Chambre d'agriculture Safer Agence de l'eau</p>
	<p>Poursuite de la stratégie de préservation, mobilisation et mise en valeur du foncier agricole</p>	<ul style="list-style-type: none"> Animation foncière sur les gisements fonciers des communes volontaires et recueil des promesses de vente et de locations Accompagnement des porteurs de projet : lien avec les parcelles potentielles, mise en réseau territorial, appui aux demandes de prêt d'honneur IGI, ... 	<p>Département Espace Belledonne Parc de Chartreuse Chambre d'agriculture</p>

Objectifs	Programmes d'actions / projets 2020 - 2022	• Sensibilisation des propriétaires Actions concrètes envisagées	Partenaires et acteurs possibles
Maintenir des espaces ouverts	Montage et mise en œuvre d'un programme pour prévenir la fermeture des espaces	<ul style="list-style-type: none"> • Identification avec les agriculteurs et les communes de la méthode la plus adaptée à Belledonne (achat d'outils en commun, création d'une CUMA) et mobilisation de moyens pour la mettre en œuvre • Accompagnement technique des agriculteurs sur la mobilisation de fourrage • Sensibilisation des propriétaires, 	Espace Belledonne ADABEL
	Soutien à l'activité en alpages, prolongation de l'activité agricole du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux projets structurants : accès aux alpages, acquisition de chalets mobiles pour aider à la répartition des troupeaux en estive et à la lutte contre la prédation, gestion des espaces, ... 	cadre des Plans pastoraux territoriaux – PPT Belledonne et Chartreuse Espace Belledonne Parc de Chartreuse Fédération des alpages de l'Isère (FAI)
	Soutien aux démarches de remobilisation des terres en friche :	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de l'outil Terre inculte du Département dans une forme collective • Application de la condition de reconquête agricole lors de défrichement (afin d'éviter la compensation forestière de parcelles qui ont eu une vocation agricole) 	Département DDT Chambre d'agriculture

Conserver notre capacité de production agricole pour répondre aux besoins alimentaires des habitants	2020	2021	2022	Recettes prévisionnelles triennales	
	Dépenses prévisionnelles				
Fonctionnement	68 180 €	47 460 €	47 460 €	(FEADER mesure 16.72, Leader) Etat (TEPOS), Département (PAEN)	40 184 €
Investissement	71 360 €	170 000 €	100 000 €	Europe (FEADER), Région (PPT)	101 000 €

Dépenses totales	139 540 €	217 460 €	147 460 €		141 184 €
-------------------------	------------------	------------------	------------------	--	------------------

Orientation : Créer des espaces d'échanges, de dialogue entre agriculteurs, élus et la population

Ambition : Pas de conflit, tensions gérées

Objectifs	Programmes d'actions / projets 2020 - 2022	Actions concrètes envisagées	Partenaires et acteurs possibles
Rapprocher les élus des instances agricoles	Participation accrue aux instances existantes	<ul style="list-style-type: none"> comités de secteur de la Coop Dauphinoise, ADABEL, ... Déclinaison du conseil de l'alimentation sur le Grésivaudan 	Coop Dauphinoise ADABEL
Faciliter le dialogue et la cohabitation entre agriculteurs et habitants	Soutien des initiatives locales permettant d'informer, d'expliquer l'activité agricole	<ul style="list-style-type: none"> BD de l'ADABEL, panneaux en bords de champ, ... Soutien des manifestations agricoles : comices, concours des vins, foires agricoles, ... 	cadre PAiT ADABEL, Espace Belledonne associations
	Montage et mise en place d'animations et d'événements pour habitants et touristes sur les activités agricoles du territoire et créant des espaces de dialogue : pesticides, loup / chiens de protection des troupeaux, urbanisme, vols dans les champs et vergers, ...	<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur les foires agricoles pour créer des temps de dialogue organisé entre agriculteurs et habitants (cohabitation chiens de protection des troupeaux – randonneurs, agriculteurs – riverains, ...) / , lien Espace Belledonne Ateliers autour des chiens de protection Sensibilisation des randonneurs, des hébergeurs, ... 	cadre PAiT ADABEL, Chambre d'agriculture, FAI, Espace Belledonne, Département

Créer des espaces d'échanges, de dialogue agriculteurs élus population	2020	2021	2022	recettes prévisionnelles triennales	
	Dépenses prévisionnelles				
Fonctionnement	20 625 €	15 000 €	15 000 €	Etat (PNA)	2 100 €
Investissement	0 €	00 €	00 €		
Dépenses totales	20 625 €	15 000 €	15 000 €		

Orientation : Assurer la pérennité de la ressource forestière par une gestion durable et améliorer la mobilisation des bois

Ambition 2030 : **100% des forêts publiques** **+ 70% forêt privées gérées et renouvelées durablement**
 +25% forêts accessibles **+ 30 000 m3 bois récoltés/an** (soit +41% par rapport à aujourd'hui)

Objectifs	Programmes d'actions / projets 2020 - 2022	Actions concrètes envisagées	Partenaires et acteurs possibles
Gérer et renouveler durablement la ressource forestière	Assurer la pérennité de la ressource forestière avec une gestion sylvicole durable	Sylv'ACCTES : adhésion à l'association et participation à ce projet porté à l'échelle Belledonne. Sylv'ACCTES a été créé pour permettre à des acteurs publics ou privés, au regard de l'impact de leur activité, de financer des actions vertueuses dans les massifs forestiers français.	communautés de communes Cœur de Savoie, Oisans, Espace Belledonne, parcs des Bauges, de Chartreuse, Départements 38 & 73, GSH, GSB, CRPF, Chambre d'agriculture, COFOR, COFORET, experts forestiers, ...
	Rétablissement de l'équilibre sylvo-cynégétique (a pour but de pérenniser la présence de la faune sauvage tout en conservant la rentabilité économique des activités sylvicoles)	Relais des décisions/informations prises à l'échelle départementale vers l'échelle territoriale (lien avec le CD38). Facilitateur de la concertation et des rencontres entre chasseurs, gestionnaires et propriétaires forestiers privés et publics Formation des propriétaires privés /gestionnaires pour remplir les fiches de signalement des dégâts	ONCFS, Fédération départementale de chasse FDC, CRPF, Chambre d'agriculture, ONF, COFOR, DDT, GSB, GSH
	Aménagement durablement les forêts de production	Elaboration et mise en œuvre des documents de gestion des propriétaires forestiers privés de surfaces conséquentes (Plan Simple de Gestion) ou de surfaces moindres (CBPS+). Application du régime forestier à l'ensemble des parcelles publiques - Programme Surface + (<i>projet SYMBIOSE</i>) Le projet Symbiose a pour ambition de mettre en place des méthodologies et des partenariats afin de mobiliser durablement la ressource forestière. L'action Surface+ est une des actions qui découlent du projet SYMBIOSE. L'action Surface + consiste à recenser les parcelles publiques non géré et appliquer le régime forestier.	ONF

<p>Gérer et renouveler durablement la ressource forestière</p>	<p>Formation des propriétaires forestiers privés et les élus à la gestion forestière</p>	<p>Sensibilisation et formation des propriétaires forestiers privés à la gestion durable - formation FOGEFOR</p> <p>Sensibilisation des élus à la gestion forestière, aux outils disponibles (notamment la réglementation) et aux actions qu'il est possible de mener dans une commune</p> <p>Animation des groupements de sylviculteurs</p>	<p>Fransylva, CRPF, GSB, GSH, COFOR, ONF, Chambre d'agriculture et CRPF</p>
<p>Améliorer l'accessibilité de la ressource et augmenter la mobilisation respectueuse des bois</p>	<p>Restructuration du foncier forestier</p>	<p>Poursuite de la Bourse Foncière avec La forêt bouge</p> <p>Mutualisation d'une bourse foncière à l'échelle Belledonne</p> <p>Acquisition de foncier non géré par les collectivités/ autres organismes publics</p> <p>Procédure de récupération des biens vacants et sans maîtres</p> <p>Mise en œuvre d'une campagne d'information auprès des notaires et des habitants pour diffuser la bourse forestière foncière</p>	<p>COFOR Communes, ONF, CRPF</p>
	<p>Regroupement et mutualisation de la gestion et l'exploitation des forêts privées et/ou publiques</p>	<p>Mise en place d'opérations de massification en forêt privée.</p> <p>Regroupement des propriétaires forestiers et élaboration et mise en œuvre de documents de gestion groupée</p> <p>Projet METIS et SYMBIOSE : Contrat d'Exploitation Territorial pour mutualiser la récolte en forêt publique et privé. Extension de ce projet sur les années suivantes</p>	<p>CRPF et Chambre d'agriculture.</p> <p>Chambre d'agriculture, CRPF, ONF, FCBA</p>
	<p>Amélioration de la desserte forestière structurante intra massif en forêt privée et publique</p>	<p>Poursuite de la création de desserte forestière (harmonisation et étendue des schémas de desserte existants) : coordination des projets de dessertes forestières à l'échelle intercommunale pour apporter un soutien aux communes</p>	<p>Chambre d'agriculture, ONF</p>
	<p>Harmonisation de la sortie des bois en voirie communale et départementale</p>	<p>Conception d'un schéma de sortie des bois en voirie communale, coordination de l'action à l'échelle du massif de Belledonne en lien avec le département</p> <p>Réalisation des états des lieux avant/après chantiers</p> <p>Création d'un espace de dialogue autour de l'exploitation des bois à l'échelle du massif (élus/propriétaires/exploitants/usagers)</p>	<p>FIBOIS, COFOR, ONF, CRPF, Communes, DDT 38, Chambre d'agriculture</p> <p>Communes, COFOR, FIBOIS, ONF, CRPF, GSB? CRPF, Chambre d'agriculture, offices du tourisme, associations de randonneurs/VTIistes, etc.</p>

Améliorer l'accessibilité de la ressource et augmenter la mobilisation respectueuse des bois	Développement d'une exploitation forestière exemplaire et accompagnement des exploitants et des ETF	Formation des exploitants forestiers et ETF à la réglementation environnementale Appui technique et administratif aux entreprises.	FIBOIS
	Sensibilisation des usagers (randonneurs, VTTistes), les habitants à la gestion et à l'exploitation forestière	Déploiement de « Vis ma vis de bucheron » : faire découvrir le quotidien des hommes et femmes qui travaillent en forêt et le bois (gestionnaires, bûcherons, débardeurs, ...), explications au grand public toutes les ficelles de leurs métiers dans le cadre d'un chantier forestier et d'un travail de martelage. Lien interservices entre les actions de pleine nature/touristiques et la forêt Développement d'une action à destination des scolaires	FIBOIS

Assurer la pérennité de la ressource forestière par une gestion durable et améliorer la mobilisation des bois	2020	2021	2022	recettes prévisionnelles triennales	
	Dépenses prévisionnelles				
Fonctionnement	34 000 €	47 500 €	51 000 €	FEADER AAP	50 950 €
Investissement	0	20 000 €	20 000 €		
Dépenses totales	34 000 €	67 500 €	71 000 €		50 950 €

Développer le potentiel de la filière bois locale au service de la transition énergétique

Ambition 2030 =>

250 entreprises et 800 emplois maintenus

+ 5% emplois

+ 10 bâtiments publics en bois local

Objectifs	Programmes d'actions / projets 2020 - 2022	Actions concrètes envisagées	Partenaires et acteurs possibles
Valoriser les bois locaux selon leur qualité	Trie et diversification des bois exploités sur le territoire	Développement du tri des bois : places de dépôt/stockage en forêt en lien avec le schéma de desserte	ONF, CRPF, COFORET, COFOR, Chambre d'agriculture, exploitants
	Lien entre l'offre et la demande	Mise en place de contrat d'approvisionnement ressource/entreprise	CRPF, COFOR
	Appui à la certification des forêts et des entreprises	Développement de la certification/labellisation/marque des bois existantes (BDA, AOC Bois de Chartreuse, BQS) Valorisation de la certification PEFC des forêts et des entreprises (pour favoriser l'utilisation du bois local)	COFOR/FIBOIS CRPF/FIBOIS
Soutenir et accompagner les entreprises de la filière, encourager l'innovation	Soutien au maintien et au développement de l'activité économique et des entreprises de la filière bois	Accompagnement à la transmission des entreprises, notamment la première transformation (petites scieries feuillus). Appui aux entreprises de seconde transformation Foncier d'entreprise – maintien de la disponibilité en foncier pour le développement des entreprises de la filière bois (zones d'activité, foncier, PPRi, PLU)	FIBOIS
	Promotion des savoir-faire locaux	Création d'un répertoire des entreprises locales (scierie, charpentier, menuisier) Diffusion de l'information aux communes, aux particuliers, aux professionnels	FIBOIS
	Développement de l'innovation dans les pratiques	Développement d'une action en lien avec la plateforme territoriale de rénovation énergétique PTRE - aide favorisant l'utilisation du bois local dans la rénovation	

Développer la consommation de bois d'œuvre local dans la rénovation et la construction	Poursuite et valorisation de la commande publique en bois construction	Communication envers le grand public, communes et entreprises. Valoriser le bois construction à travers un projet architectural.	FIBOIS
	Développement de l'usage du bois dans la construction du bâti privé	Soutien aux projets de bâtiments d'élevage (agriculteurs), bâtiments professionnels (Zone d'activité, implantation nouvelles entreprises) en bois local Soutien d'un projet innovant d'habitat collectif en bois local	FIBOIS Chambre d'agriculture
	Sensibilisation et promotion du bois local comme matériau durable	Sensibilisation des élus à la filière bois et à l'utilisation du bois construction Formation des services techniques et administratifs des collectivités et formation des professionnels (architecte) de la construction bois au potentiel du matériau bois et à la préférence bois local dans les marchés publics. Et à la nouvelle réglementation. Sensibilisation des particuliers à l'utilisation du bois local dans la construction individuelle résidentielle Grand public : Organisation ou participation à un salon de la construction en bois ou autre manifestation, à une fête de la forêt et du bois Participation au projet interterritorial HaDEcoT-Bois	Tous

Développer le potentiel de la filière bois locale au service de la transition énergétique	2020	2021	2022	recettes prévisionnelles triennales	
	Dépenses prévisionnelles				
Fonctionnement	10 346 €	15 000 €	27 000 €	FEADER CIMA POIA AAP	6 100 €
Investissement	0	0	150 000 €		38 000 €
Dépenses totales	10 346 €	15 000 €	177 000 €		44 100 €

Placer les forêts du Grésivaudan au cœur de l'écosystème territorial

Ambition 2030 => Financer 50 000 € d'investissements forestier par du mécénat
5% des habitants du territoire concerné par une action forestière

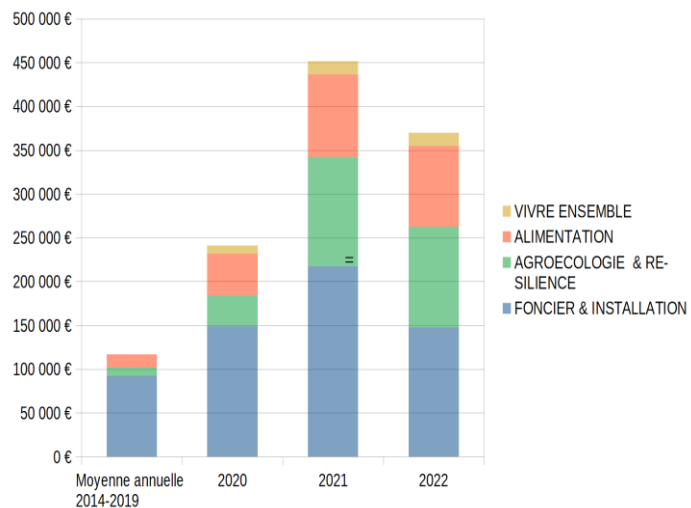
Objectifs	Programmes d'actions / projets 2020 - 2022	Actions concrètes envisagées	Partenaires et acteurs possibles
Compenser les émissions du territoire en finançant les aménités forestières	Développement des actions de mécénat par les entreprises et les particuliers du territoire pour financer les travaux sylvicoles déficitaires et le reboisement des peuplements impactés par les changements climatiques	Analyse, rencontre des acteurs ayant mis des dispositifs en place pour une duplication sur le territoire si pertinent Par exemple : - Label Bas carbone : permet de reboiser des terres dégradées dû aux dépérissements ou aux tempêtes - Plantons pour l'avenir : Fonds de dotation ayant pour objet de relancer le reboisement dans le cadre d'une gestion durable	CRPF
Placer la forêt et la filière bois au cœur des projets d'aménagement du territoire	Prise en compte de la forêt et la filière bois dans les politiques d'aménagement du territoire	Liaison des politiques énergétiques avec les politiques forestières pour trouver des actions communes - notamment avec le PCAET (tri du bois, débouché bois énergie/bois d'œuvre, bois énergie via l'ouverture des milieux) Intégration des espaces forestiers et des besoins des entreprises de la filière bois dans l'urbanisme. Consultation des acteurs forestiers lors de l'élaboration des documents d'urbanisme PLU et SCOT Création des synergies avec les politiques de tourisme et activités pleine nature	COFOR COFOR, FIBOIS, ONF, CRPF, GSB
	Coordination de l'action à l'échelle du massif, avec les territoires, partenaires et stratégies existantes	Animation et évaluation de l'avancement des actions du projet stratégique forestier, réunir le comité de suivi deux fois l'an Copilotage des interventions au comité forêt privée en lien avec l'Espace Belledonne et la communauté de communes Cœur de Savoie InterTEPOS : développement des actions. Chaque territoire pilote une action cible et la mène au terme. Veille sur les actualités et les projets, formation continue des techniciens et élus via Cap Rural	CRPF, Chambre d'Agriculture, GSH, GSB

Constituer la forêt intercommunale comme modèle et support de communication des actions du Grésivaudan	Gestion durable de la forêt des Rambaudes	Gestion forestière et récolte du bois Positionnement de la forêt des Rambaudes comme site vitrine pour la gestion durable de la forêt	ONF, COFOR, PECFC
---	---	--	-------------------

Placer les forêts du Grésivaudan au cœur de l'écosystème territorial	2020	2021	2022	recettes prévisionnelles triennales	
	Dépenses prévisionnelles				
Fonctionnement	7 500 €	13 500 €	18 500 €	FEADER 6.62	1 500 €
Investissement	0 €	0 €	0 €		
Dépenses totales	7 500 €	13 500 €	18 500 €		1 500 €

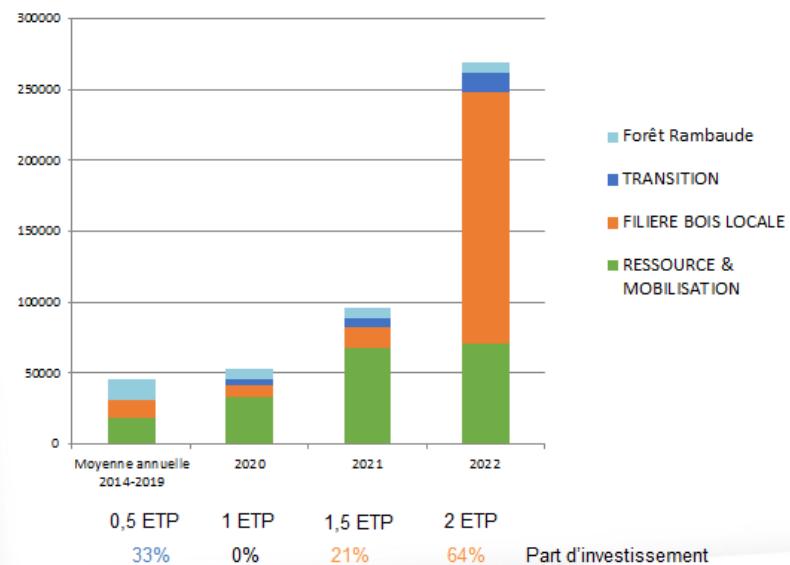
Proposition de montée en puissance budgétaire

Agriculture et alimentation



	Moyenne annuelle 2014-2019	2020	2021	2022
invest.	30%	34%	45%	38%
ETP	1	1	1.75	1.75

Forêt



Part d'investissement	0,5 ETP	1 ETP	1,5 ETP	2 ETP
	33%	0%	21%	64%

	2020	2021	2022	recettes prévisionnelles triennales
	dépendances prévisionnelles			
agriculture et alimentation				
Fonctionnement	159 805 €	239 460 €	221 460 €	215 484 €
Investissement	80 360 €	212 000 €	148 000 €	101 000 €
total agriculture alimentation	240 165 €	451 460 €	369 460 €	316 484 €
forêt				
Fonctionnement	51 846 €	75 500 €	96 500 €	58 550,00 €
Investissement	- €	20 000 €	170 000 €	38 000,00 €
total forêt	51 846 €	95 500 €	266 500 €	96 550,00 €
total fonctionnement	211 651 €	314 960 €	317 960 €	274 034 €
total investissement	80 360 €	232 000 €	318 000 €	139 000 €

Liste des abréviations et signes

ADABEL : Association des agriculteurs de Belledonne

ADABio : Association de développement de l'agriculture biologique

ADEME : Agence

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée

BDA : Bois des Alpes

CCAS : Centre communal d'action sociale

CCCS : Communauté de communes Cœur de Savoie

COFOR : Association des Communes Forestières de l'Isère

CRPF : Centre Régional de la propriété Forestière

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel en commun

DDT : Direction départementale des territoires (l'Etat dans le département)

DRAAF : Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt (l'Etat en région)

EGALIM : loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous dite loi EGALIM

EHPAD : Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

ETF : Entreprise de travaux forestiers

FAI : Fédération des alpages de l'Isère

FCBA : Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

GF : Groupement Forestier

GIP : Groupement d'intérêt public

GSB : Groupement des Sylviculteurs de Belledonne

GSH : Groupement des Sylviculteurs des Hurtières

HVE : Haute valeur environnementale

INRIA : Institut national de recherche en sciences du numérique

IRSTEA : Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

MJC : Maison des jeunes et de la culture

ONCFS / Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

ONF : Office National des Forêts

OT : Office du Tourisme

PAA : Pôle Agro-Alimentaire isérois

PAC : Politique agricole commune

PAEN : Protection des espaces agricoles et naturels

PAiT : Projet alimentaire inter-territoires

PEFC : Plan European Forest Certification

PCAET : Plan climat air énergie

PLU / Plan Local d'Urbanisme

PNA : Projet national pour l'alimentation

PPRI : Plan de Prévention du Risque Inondation

PPT : Plan pastoral territorial

PSG : plan Simple de Gestion

Régime Forestier : le régime forestier énonce un ensemble de principes visant à assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine forestier des collectivités territoriales, des établissements publics et de l'Etat. La mise en œuvre de ce régime forestier est confiée par la loi à un opérateur unique, l'ONF, chargé de garantir une gestion durable des espaces forestiers tout en préservant l'intérêt du propriétaire.

Sylviculture : Ensemble des techniques permettant la création et l'exploitation rationnelle des forêts tout en assurant leur conservation et leur régénération.

SYMAA : Syndicat Mixte Alpes Abattage

TEPOS : Territoire à énergie positive et croissance verte

ZSCE : Zone de sauvegarde de captage exploité (labellisation de l'Etat pour les captages d'eau potable stratégiques)